



Email : contact@veille-citoyenne-brd.fr

Téléphone : **06 10 91 38 75**

Adresse : **Mairie – BP1 Place de la Mairie
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU**

Site : <https://veille-citoyenne-brd.fr>

Monsieur Gérard DEZEMPTÉ

Président de la Communauté de Communes de Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED)

4 avenue A. Grammont

38230 CHARVIEU-CHAVAGNIEUX

Villette d'Anthon, le 18 juillet 2019.

Objet : Mise en place d'un Conseil de Développement sur LYSED

Monsieur le Président,

Notre association a pour objet principal de permettre aux habitants de la Boucle du Rhône en Dauphiné (Communautés de Communes des Balcons du Dauphiné et de Lyon Saint Exupéry en Dauphiné) d'être plus impliqués dans la vie publique de ce territoire et associés aux décisions publiques qui y sont prises. Elle s'intéresse à ce titre à la mise en place de Conseils de Développement qui font partie des outils de démocratie participative participant à l'atteinte de cet objectif.

Lors de la réunion du Conseil Communautaire de LYSED du 2 octobre 2018, vous avez précisé au point 1.6 de l'ordre du jour que la mise en place d'un Conseil de Développement était obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants, tel que le prévoit la loi « NOTRe » votée en 2015 et le CGCT dans son article L. 5211-10-1.

Après avoir rappelé les règles concernant la composition et le rôle du Conseil de Développement, vous avez indiqué, en réponse à un conseiller communautaire, que sa mise en place sera faite en 2019, tel que le précise le compte-rendu de la réunion.

Nous avons bien noté que le Conseil Communautaire, à l'unanimité, « *prend acte de l'obligation de mettre en place un Conseil de Développement, décide de prendre le temps de la réflexion pour la constitution de cette instance, sa composition et ses modalités de fonctionnement et demande à l'ensemble de ses membres de soumettre des propositions* ».

Ce sujet n'ayant plus été mis à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil Communautaire depuis celle du 2 octobre 2018, nous souhaiterions savoir si vous avez finalisé la réflexion que vous avez engagée et s'il est toujours d'actualité que la mise en place du Conseil de Développement sur LYSED soit effective d'ici la fin de l'année 2019.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

André Mansiaux

Président de Veille Citoyenne de la Boucle du Rhône en Dauphiné